



Le 28 novembre 2018

Circulaire No. 6

Objet : **Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien**

1. Conformément à la résolution 32/40B du 2 décembre 1977 de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion spéciale aura lieu au Palais des Nations le 29 novembre 2018 à 16 heures, dans la Salle du Conseil, afin de marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.
2. Un programme provisoire est annexé pour information.
3. Sous réserve des exigences du service, les Chefs de service sont invités à libérer les fonctionnaires pour leur permettre d'assister à cette réunion.

(Signé) Michael Møller
Directeur général

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN
2018**

Réunion spéciale à l'Office des Nations Unies à Genève

PROGRAMME PROVISOIRE

**La réunion spéciale est organisée en application de
la résolution 32/40 B de l'Assemblée générale
en date du 2 décembre 1977**

Lieu : Palais des Nations, Salle du Conseil

Ouverture : 16 heures, jeudi 29 novembre 2018

Ordre d'intervention des orateurs :

1. Ouverture de la réunion par le Directeur général M. Michael Møller
2. Allocution marquant la Journée par M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, lue par le représentant du Secrétaire général, le Directeur général M. Michael Møller
3. Représentant du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
4. Représentant du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés
5. Représentant de la Ligue des États arabes
6. Représentant de l'Organisation de coopération islamique
7. Représentant du Mouvement des pays non alignés
8. Représentant de l'Union africaine
9. Représentant des organisations non-gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
10. Représentant de l'État de Palestine

Messages : Annonce des messages ou déclarations reçus des chefs d'État ou de gouvernement à l'occasion de la Journée de solidarité

**Clôture de la
réunion :** 17 heures 30